

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES ÉCOLES
MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE
19 OCTOBRE 2017**

Étaient présents: Mr NOEL: Mr le Maire,
Mme THEVENOT : conseillère municipale,
Mme RATEAU : Déléguée Départementale de l'Education Nationale,
Mr CAZORLA : directeur de l'école primaire,
Mme SOUILLLOT : directrice de l'école maternelle,
Mme REUFLY, Mme PERICAUD : enseignantes.
Mr LORAIN, Mme MERCIER, Mme TRANCHANT, Mr LAPORTE, Mme TAUPE,
Mme GUILLEMIN, Mme MESSELOT: parents délégués.

1.Élections des délégués de parents d'élèves

ATTENTION RAPPEL :

**Pour qu'une liste soit validée, le nom des candidats ne doit pas être barré, ni entouré.
Vous acceptez l'ensemble des parents inscrits et non un parent en particulier.**

•Résultats pour la maternelle :

La liste des parents a été adoptée avec 54% de participation.

Les parents représentants élus : M. LORAIN Pierre (titulaire), Mme MERCIER Alice (suppléante)

•Résultats pour l'élémentaire:

Electeurs inscrits: 119

Votants: 87 dont 16 bulletins blancs ou nuls.

La liste des parents a été adoptée avec 73,11% de participation.

Les parents représentants élus : Mme TRANCHANT Eva (titulaire), M. LAPORTE Sébastien (titulaire), Mme TAUPE Maryline (titulaire), Mme GUILLEMIN Eliane (suppléante), Mme MESSELOT Patricia (suppléante).

2. Règlement intérieur

Les horaires de l'école sont validés comme suit :

École maternelle	École élémentaire
Matin : 8h40 - 11h40	Matin : 8h45 - 11h45
Après-midi : 13h25 - 16h25	Après-midi : 13h30 - 16h30

Le portail ouvre 10 min avant le début des cours.

ATTENTION

Pour des **raisons de sécurité**, les portes de la maternelle sont closes à **13h30 précises** et le personnel n'est pas en mesure d'ouvrir aux retardataires.

De plus, nous vous rappelons que **tout retard impacte sur la sécurité des élèves et sur le bon déroulement des apprentissages.**

3. Organisation pédagogique

•répartition des élèves

L'école maternelle n'a plus qu'une seule classe à 30 élèves avec un triple niveau pour Mme SOUILLOT: 9 PS, 7 MS et 14 GS.

Les 69 élèves de l'école élémentaire sont répartis dans 3 classes :

CP	14 élèves	14 CP 7 CE1	21 élèves avec Mme REUFLY
CE1	11 élèves	4 CE1 16 CE2	20 élèves avec Mme PERICAUD
CE2	16 élèves	17 CM1 11 CM2	28 élèves avec M. CAZORLA
CM1	17 élèves		
CM2	11 élèves		

•Prévision pour la rentrée 2018 (à titre indicatif)

Maternelle	22 élèves	CP	14 élèves
		CE1	14 élèves
		CE2	11 élèves
		CM1	16 élèves
		CM2	17 élèves
			72 élèves

4. Difficultés scolaires et aménagement pédagogique

•RASED et aménagement pédagogique

Des informations concernant des élèves en difficulté notamment en CP et CM ont été transmises au Réseau d'Aide.

Les enseignants mettent en place des PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative), pendant le temps de classe afin d'améliorer la réussite des élèves les plus fragiles. Les enseignants ont aménagé un emploi du temps spécifique pour des élèves à besoins particuliers, qui suivent la lecture, le français, les mathématiques chez Mme Péricaud et Mme Reufly.

•AVS

Mme Joelle JEFFREY interviendra en qualité d'AVS pour un élève en CP, à raison de 10h/semaine, selon un emploi du temps établi.

•EVS administratif

M. Stéphane Lemaître était chargé de gérer les affaires administratives, à raison de

10h/semaine. Son contrat a pris fin le 03 octobre, étant en « contrat aidé ». Le gouvernement n'a pas souhaité renouveler ces contrats.

M. Lemaître participait pleinement à la vie de l'école et déchargeait les enseignants de certaines tâches de classe (préparation des photocopies, copies de leçons, préparation de matériels, de commandes, ...) mais surtout des tâches administratives : préparation des conseils, des élections, des commandes de fournitures, tenue du suivi des élèves, relation avec l'IEP, avec les familles... M. Lemaître répondait au téléphone, surveillait les allers et venues, envoyait le courrier, faisait le lien avec la mairie...

Un EVS administratif permettait au directeur non déchargé de ne pas être dérangé en permanence pendant ses cours.

SAUF URGENCE, M. Cazorla demande aux parents de privilégier un contact par mail (0710861a@ac-dijon.fr), et de ne pas hésiter à laisser un message sur la boîte vocale en cas d'appel téléphonique.

5. Programmes et évaluations

Rappel des cycles (décret du 28 juillet 2013) :

-cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux (CP - CE1 - CE2)

-cycle 3 : cycle de consolidation (CM1 - CM2 - 6ème)

Les nouveaux programmes 2016 sont désormais en vigueur.

Le livret de réussite (maternelle) et le livret appelé « LSU » (livret scolaire unique du CP à terminal) seront donnés aux familles en fin de chaque trimestre : vacances de Noël / vacances de Pâques / vacances d'été.

Bien que numérique, le LSU sera transmis aux familles sous format papier.

6. Activités et projets

CLASSE	PERIODE	ACTIVITES	FINANCEMENT
MATERNELLE	année	Lecture d'histoires par les élèves de CE1/CE2 tous les vendredis après-midi	
	année	3 films avec École et cinéma	
	9 nov. 17	Courts métrages	
	28 nov. 17	Spectacle des 3 chardons	
	22 déc. 17	Fête de Noël	
		Animation sur le Moyen Age avec Laurence MAZUE.	Ambiance et Loisirs
	18 et 25 mai	2 interventions sur le thème de l'eau	Service environnement Grand Chalon
		Visite du Réza	
	25 au 29 juin	Cycle natation pour toute la classe	

CP - CE1	année	Les élèves vont à la bibliothèque municipale le mardi (tous les 15 jours).	
	28/11/17	Spectacle des 3 chardons	coopérative
	19 déc. 17	Festival des mômes : Théâtre « Toi-même ! » au Réservoir	
	mars	Théâtre Rock and Goal	Grand Chalon (bus + théâtre)
		Intervention sciences : les déchets	Grand Chalon
	8 janv. au 9 fév.	Cycle natation (mardi matin)	Mairie (transport)
		Intervention sur le thème de la Préhistoire avec Laurence MAZUE.	Ambiance et Loisirs
CE1 - CE2	année	Les élèves vont à la bibliothèque municipale le mardi (tous les 15 jours) : projet « création de livres »	
	année	Intervention lecture d'histoires en maternelle	
	12 déc. 17	Théâtre Chotto Desh	Ambiance et Loisirs
		Intervention sciences : l'air	Grand Chalon
	8 janv. au 9 fév.	Cycle natation (mardi matin)	Mairie (transport)
CM1 - CM2	année	Les élèves vont à la bibliothèque municipale le mardi (tous les 15 jours).	
	À définir	Projet robot : conception et programmation par informatique de Lego Wedo.	Prêt matériels par l'Académie
	À définir	Nouvelle demande pour la classe tablettes (iPad)	Prêt matériels par l'Académie
	2 mars 18	Théâtre Monsieur Croche	Ambiance et Loisirs
		Intervention sciences : les énergies	Grand Chalon
	Mai / Juin	Cycle natation	Bus partagé avec l'école de Lans
	16 au 18 mai	Classe transplantée à Paris : détails ci-dessous	

La classe des CM1/CM2 est inscrite à un séjour à PARIS du mercredi 16 mai 2018 au vendredi 18 mai 2018 (3 jours, 2 nuits).

Thème : Paris et ses monuments / le château de Versailles

Prestataire : La Ligue de l'Enseignement 71

Transport : bus Girardot

Hébergement : résidence Kellermann PARIS 13

Détail du séjour avec transport	Prix unitaire	Quantité	Montant TTC
Prix total adulte (1 enseignant inclus)	145.00 €	2+1	290.00 €
Prix total élève	153.00 €	24	3 672.00 €
Prix total chauffeur		1	
Prix transport	1 600,00 €	1	1 600,00 €
Assurance annulation	15,00 €	26	390,00 €
TOTAL PREVISIONNEL DU SEJOUR			5 952.00 €
Participation des familles	90,00 €	24	2 160,00 €
Participation de la mairie	600,00 €	1	600,00 €
Participation d'Ambiance et Loisirs	100,00 €	24	2 400,00 €
Don entreprise Mr et Mme Hasnaoui	500,00€	1	500,00€
RESTE A FINANCER			292,00 €

Les parents de la classe se concertent en ce moment pour organiser une vente de biscuits et d'objets pour Noël. Une autre vente dans l'année sera nécessaire pour couvrir le reste à payer.

7. PPMS.

Deux exercices de mise en sécurité auront lieu dans l'année : un exercice obligatoire « attentat-intrusion » et un exercice de fuite.

8. Crédits et budget de l'élémentaire

La mairie a alloué un budget de 51€ par enfant + 100€ par classe afin de contribuer à l'achat de fournitures, de manuels scolaires et de cartouches d'encre. **TOTAL : 3 717,00€.**

➤ Les enseignants ont utilisé une partie du crédit pour abonner leur classe à des magazines et des albums de jeunesse (*Un jour/Une actu, Wapiti*).

➤ Les 3 classes se sont abonnées à l'Ecole des Loisirs (1 album/mois)

La coopérative scolaire dispose de 1 080,07€ avec la participation des familles à hauteur de 526,00€.

9. Questions des parents

1) Serait-il possible d'améliorer les conditions d'utilisation des toilettes? fermeture des portes, nettoyage, rappel des règles de propreté et d'hygiène par les enseignants (au quotidien avant chaque récréation? débat en classe?)...

Des agents municipaux se chargeront de faire les bons réglages pour faciliter la fermeture des portes avec les crochets.

Il reste à réfléchir sur le meilleur moyen d'isoler les urinoirs ainsi que le moyen de réduire l'espace entre le sol et le bas des portes des toilettes fermées.

Les règles de propreté sont régulièrement rappelées par les enseignants et un agent ne peut être mobilisé pour nettoyer les toilettes après chaque récréation.

2) Quelles sont les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine? Devons-nous craindre de nouvelles mesures?

Voir partie 3 prévisions d'effectifs

Après un long travail de réflexion entre les mairies d'Oslon et de Chatenoy-en-Bresse et les équipes enseignantes des deux communes, une organisation autour d'un RPI (regroupement Pédagogique Intercommunal) ne sera pas envisagée car non bénéfique pour aucune des deux communes.

10. Remerciements

L'équipe enseignante remercie la mairie pour son investissement ainsi que les agents municipaux pour les travaux réalisés d'aménagement des écoles (revêtement du sol en maternelle, sanitaires pour des personnes à mobilité réduite).

Elle remercie également l'*Association Ambiance et Loisirs* pour les financements effectués et futurs. Elle a grandement contribué au financement des activités culturelles et sportives, des intervenants, et des sorties scolaires lors des années précédentes. L'école compte toujours sur ce précieux soutien.

M. Cazorla remercie chaleureusement les différents donateurs pour la classe transplantée et l'investissement des parents d'élèves.

Séance levée à 20h00

La directrice,

Le directeur,

Les délégués de parents d'élèves

Mme SOUILLOT

Mr CAZORLA

Mr LORAIN,
Mme MERCIER,
Mme TAUPE,
Mme TRANCHANT,
Mr LAPORTE,
Mme GUILLEMIN,
Mme MESSELOT.